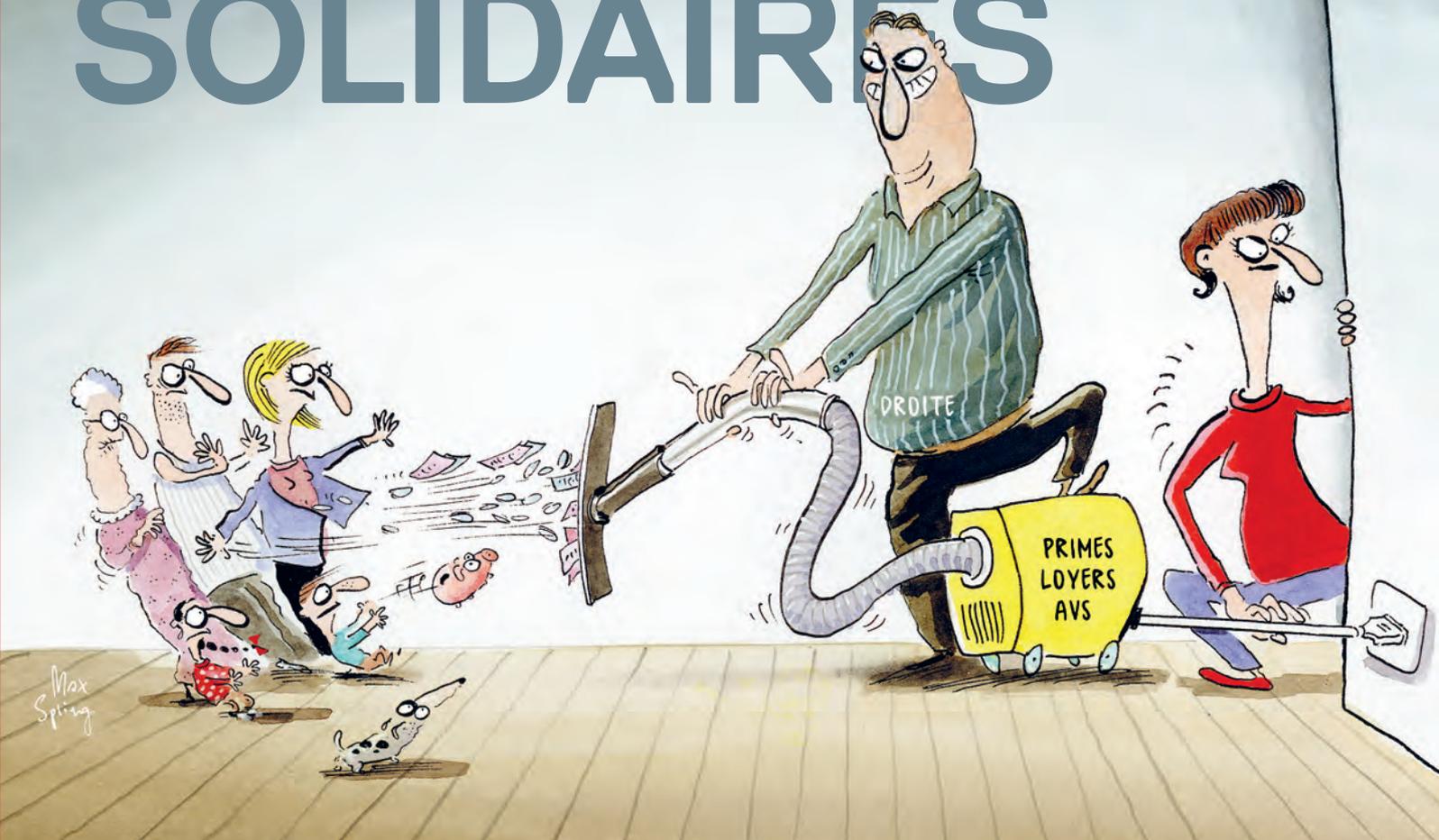


SOLIDAIRES



LA SUISSE EST UN PAYS RICHE. Malgré cela, les fins de mois restent difficiles pour un grand nombre de personnes. L'augmentation du coût de la vie frappe les ménages de plein fouet. Nous voulons renforcer la vapeur et renforcer le pouvoir d'achat de la population, pour une Suisse plus juste, plus solidaire.

Nous prenons parti pour les gens



Mattea Meyer,
co-présidente du PS Suisse

Le PS est le lobby de la population. Nous prenons parti pour que la majorité de la population puisse vivre dignement de ses revenus. Mais aujourd'hui, l'augmentation démesurée des primes maladie, du coût de l'alimentation, des tarifs de transports publics ou encore des charges et des loyers grève le pouvoir d'achat. Nous refusons cet état de fait et prenons parti pour une Suisse solidaire.

En août, j'ai accompagné ma fille à son premier jour d'école. La cour de récréation était pleine d'enfants avec leurs parents. Pendant la pause, les enfants se racontaient tout ce qu'ils avaient fait pendant les vacances d'été. Des jeux à la plage, une visite à Legoland, des sorties en bateau ou des vacances à vélo comme chez nous. Mais il y a aussi les enfants qui sont restés silencieux. Parce que pour eux, l'entrée à la piscine ne fait pas partie du quotidien, et encore moins les vacances à la mer.

En Suisse, 150 000 enfants grandissent dans la pauvreté. 750 000 personnes sont touchées par la pauvreté. Et un ménage sur cinq ne peut pas faire face à une dépense à court terme de 2500 francs. Derrière tous ces chiffres, il y a des gens. Des personnes dont la droite du Parlement ne se soucie guère. Car la majorité de droite au Parlement fédéral prend régulièrement des décisions contre ces gens. Pas seulement contre les personnes touchées par la pau-

vreté. Mais contre toutes celles et ceux qui vivent de leur salaire ou de leur retraite.

La vie devient plus chère pour tout le monde. Même les personnes ayant un salaire normal ont de plus en plus de mal à payer les factures courantes. Ce sont les loyers et les primes d'assurance-maladie qui pèsent le plus lourd dans la balance.

Actuellement, nous dépensons en moyenne 14 % de notre revenu pour l'assurance-maladie. Et les personnes ayant un bas salaire sont encore plus durement touchées, car la Suisse a des primes par tête. Une caissière paie autant de primes d'assurance-maladie qu'un manager. Pour compenser cela, la réduction de primes devrait intervenir. Il ne devrait pas s'agir d'une aumône pour les personnes défavorisées, mais d'une correction financée par les impôts de la prime par tête pour l'ensemble de la population.

Car les cantons se désengagent de plus en plus de leur responsa-

bilité. Dix-huit cantons dépensent aujourd'hui moins en pourcentage pour les réductions de primes qu'il y a dix ans. Cela se fait au détriment des assuré-es. Leurs primes ont augmenté de plus de 130 pour cent au cours des 25 dernières années! Et ce n'est pas près de s'arrêter. C'est pourquoi il est urgent d'alléger davantage les primes. Nous pouvons le faire avec notre initiative pour l'allègement des primes. Celle-ci vise à limiter la charge des primes à 10 pour cent au maximum.

À long terme, il faut une caisse unique. Il est insensé que toutes les caisses maladie privées gaspillent des millions en frais d'administration, de personnel et de publicité. Ces millions appartiennent aux gens. Il en va de même pour les prix excessifs des médicaments. Nous payons nettement

plus qu'en France ou en Allemagne. Jusqu'à présent, les lobbyistes du camp bourgeois ont empêché les groupes pharmaceutiques de ne plus faire toujours plus de bénéfiques sur le dos des assuré-es.

Le deuxième problème est celui des loyers. Les rendements excessifs des sociétés immobilières pèsent sur le porte-monnaie des locataires. Il serait pourtant facile d'alléger la situation, car un plafond de rendement est en vigueur en Suisse. Mais celui-ci n'est pas appliqué. Outre un contrôle accru, nous nous engageons au Parlement pour un moratoire sur les loyers dans les villes et les lieux touristiques où les prix ont particulièrement augmenté. De plus, nous devons maintenant investir dans davantage de logements d'utilité publique.

Mais la majorité de droite voit actuellement les choses différemment. Non seulement ils refusent d'alléger les prix des loyers, mais ils veulent aussi affaiblir le droit du bail. Ils veulent que les locataires puissent être plus facilement congédié-es et ce, dans le but d'augmenter encore plus rapidement les loyers. Avec l'association des locataires, nous récoltons des signatures pour le référendum.

Alors que les prix, les loyers et les primes augmentent, les salaires et les retraites stagnent. Au Parlement, nous nous battons pour une bonne rente AVS. Car l'AVS est au cœur de la sécurité sociale en Suisse et représente, en particulier pour les femmes, le pilier le plus important de la prévoyance vieillesse.

L'année prochaine, trois votations seront décisives pour la pré-

voyance vieillesse et le pouvoir d'achat des retraité-es. Nous devons stopper le plan de la droite qui souhaite augmenter l'âge de la retraite à 67 ans (initiative des jeunes libéraux-radicaux). Parallèlement, nous voterons pour savoir si nous voulons compenser les pertes de pouvoir d'achat des retraité-es par une 13e rente AVS. Et nous dirons non au projet des caisses de pension, qui signifie plus de charges salariales pour toutes et tous et des rentes plus basses pour beaucoup.

En tant que PS, nous continuons à nous engager pour les gens. Pour que tous les enfants puissent se payer une entrée à la piscine dans la cour de récréation et qu'aucun ne doive rester silencieux au moment de parler de ses loisirs. C'est pour cela que nous prenons parti ensemble!

LE NOUVEAU LIVRE DE ROGER NORDMANN

Urgence énergie et climat – Investir pour une transition rapide et juste

LE CONSEILLER NATIONAL ROGER NORDMANN montre dans son dernier livre comment la protection du climat et la sécurité de l'approvisionnement vont de pair. Il explique de manière exemplaire comment l'initiative pour un fonds climat peut être mise en œuvre.

Ton livre est truffé de graphiques et de faits passionnants. Quel est le message principal?

Avant de pouvoir développer des solutions, il faut mettre les faits sur la table. Le livre contient donc de nombreux graphiques qui expliquent les faits. Ce qui est important pour moi, c'est qu'il existe un moyen d'atteindre le zéro net. Il ne faut pas désespérer, mais il ne faut pas non plus nier les difficultés. La neutralité climatique se jouera sur la production d'électricité. Nous devons donc investir beaucoup d'argent dans ce domaine.

Comment en arrives-tu à espérer que nous atteindrons encore l'objectif de 1,5 degré?

Ce chiffre provient de l'accord de Paris. Deux degrés sont probablement encore possibles. Il ne dépend



Roger Nordmann, conseiller national VD

pas seulement de la Suisse que nous puissions encore atteindre cet objectif global. Mais si des pays comme la Suisse n'agissent pas maintenant, nous ne l'atteindrons certainement pas.

Quelles sont les principales mesures que nous pouvons concrètement mettre en œuvre ici?

Le zéro net est principalement une question d'énergie. 80 pour cent des émissions en Suisse proviennent du pétrole et du gaz na-

tuel. Nous devons donc assainir les bâtiments, électrifier la mobilité et produire nettement plus d'électricité renouvelable. Il existe ici de bonnes possibilités techniques. Mais je ne mets pas non plus entre parenthèses dans le livre des sujets difficiles comme la pénurie d'électricité en hiver.

Où devons-nous changer notre comportement?

Jusqu'à nouvel ordre, il n'est techniquement pas possible de voler de manière durable. On ne pourra pas continuer à voler autant. La production durable de ciment pose elle aussi problème. Des adaptations sont également nécessaires dans l'agriculture, par exemple en ce qui concerne l'utilisation d'engrais. C'est justement parce qu'il y a des domaines difficiles qu'il faut

commencer par les mesures les plus simples et faciles à mettre en œuvre sur le plan technique.

Avec la loi sur la protection du climat, nous avons fait un pas en avant.

La votation du 18 juin a été un grand succès, qui montre que nous devons financer les investissements dans la transition énergétique de manière solidaire et équitable. Nous suivons également cette voie avec l'initiative pour un fonds climat. Dans le livre, je montre comment nous pouvons mettre en œuvre cette initiative. J'explique également pourquoi les aides à l'investissement sont mieux financées par la dette publique que par la taxation de l'énergie. Car une taxe sur l'énergie est injuste du point de vue social: les coûts ne seraient pas supportables pour une grande partie de la population. Les investissements doivent donc être financés de manière équitable – c'est notre approche, qui s'est imposée lors de la votation sur la loi sur la protection du climat.





La population veut investir dans

IL EST GRAND TEMPS DE PROTÉGER LE CLIMAT. Nous voulons enfin aller de l'avant. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur la loi sur le climat.

En fin de compte, le oui à la loi sur le climat a été étonnamment clair, et le 18 juin s'est révélé être une date charnière à deux égards : pour la première fois, un pays, la Suisse, s'est prononcé en votation populaire en faveur de l'objectif «zéro net». Et la population

a également scellé la transformation écologique par des investissements publics. Nous pouvons donc construire sur cette base !

La loi sur la protection du climat est-elle un tournant ?

Les objectifs contraignants de réduction des émissions (zéro net d'ici 2050) et les mesures de décarbonisation des bâtiments et de l'industrie contenus dans le projet de loi renforcent d'une part l'indépendance énergétique et la protection du climat. D'autre part, la loi renonce aux interdictions ainsi qu'à l'augmentation des coûts et des taxes pour les citoyen-nes. Au contraire, les personnes qui remplacent un chauffage au mazout, à l'électricité ou au gaz reçoivent de l'argent. Un montant annuel de 200 millions de francs est prévu sur dix ans. L'industrie et l'ar-

tisanat recevront la même somme pendant six ans en cas d'investissements dans des technologies climatiques innovantes.

Et non, la Suisse ne jette pas cet argent par les fenêtres. Au lieu de payer chaque année 8 milliards de francs pour le pétrole, le gaz et l'uranium à des régimes parfois douteux, nous investissons chez nous dans la reconversion écologique. Cela n'aide pas seulement le climat, c'est aussi une politique économique et de paix pertinente.

Initiative pour un fonds climat et sur la place financière

Pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, les investissements prévus dans la loi sur le climat ne suffisent toutefois pas. Nous devons en même temps développer considérablement les énergies renouvelables – notamment l'éner-

gie solaire –, renforcer l'efficacité énergétique, décarboner l'économie et développer les transports publics. Pour cela, il faut l'initiative pour un fonds climat, pour laquelle nous récoltons actuellement des signatures avec les Vert-e-s. Objectif : chaque année, la Suisse doit investir 0,5 à 1 pour cent de son produit intérieur brut dans le renouveau écologique. Nous nous appuyons ainsi sur la logique de la loi sur le climat, en le protégeant et en renforçant la sécurité de l'approvisionnement.

En outre, il est clair que la Suisse devra continuer à assumer ses responsabilités au niveau international après le 18 juin. Notre place financière a par exemple financé pendant des décennies des groupes de charbon, de pétrole et de gaz qui alimentent la crise du climat et de la biodiversité.



Nadine Masshardt, vice-présidente du Groupe socialiste aux Chambres fédérales, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie



KEYSTONE / ANTHONY ANEX



KEYSTONE / URS FLUELELLER



CEBIC/ROOT

La transformation écologique

sité. Actuellement, la place financière suisse produit ainsi jusqu'à 18 fois plus d'émissions que notre pays. C'est pourquoi le PS veut également mettre la place financière face à ses responsabilités par le biais d'une initiative populaire.

Ne pas oublier le trafic aérien

Au Palais fédéral, les prochains jalons de la politique énergétique sont déjà à l'ordre du jour : le Conseil national et le Conseil des États en sont aux dernières étapes de l'examen de ce que l'on appelle l'acte modificateur unique (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité). Objectif : développer considérablement les énergies renouvelables. Et la loi sur le CO₂ est également dans le pipeline. La commission compétente du Conseil des États s'y attellera prochainement.

Et n'oublions pas, malgré l'euphorie post-pandémique des va-

cances, l'aviation : elle est responsable de 7 pour cent des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, et même de 27 pour cent en Suisse. Continuer comme avant est donc impossible. Dans un premier temps, il faudrait supprimer l'avantage fiscal par rapport aux autres formes de mobilité. Les employé-es du secteur aérien doivent être impliqué-es dans les changements nécessaires. Car, comme pour le reste de la protection du climat, il s'agit aussi, dans le domaine du trafic aérien, de préserver les bases de vie de nos enfants et petits-enfants.

Informations de première main

En leur proposant le magazine « Solidaires », le PS Suisse donne à ses donatrices et donateurs des informations de première main sur les développements politiques actuels. Les élu-es socialistes du Conseil national et du Conseil des États rédigent des articles concernant leurs domaines de prédilection respectifs pour informer au sujet de notre travail politique. C'est grâce à votre soutien que notre engagement pour les valeurs socialistes peut continuer et se renforcer.

Si vous souhaitez recevoir « Solidaires » régulièrement, sans engagement, veuillez nous faire parvenir votre adresse postale à solidaires@pssuisse.ch.

Avec nos sincères remerciements, le PS Suisse

IMPRESSUM SOLIDAIRES – Le magazine des donatrices et donateurs du PS Suisse paraît quatre fois par année en allemand et en français. L'abonnement annuel pour donatrices et donateurs est inclus dans le montant du don à partir de 5 francs. Dons : compte postal 30-520786-8, PS Suisse, 3011 Berne. Publication : PS Suisse, Theaterplatz 4, 3011 Berne, tél. 031 329 69 69, solidaires@pssuisse.ch. Rédaction : Pia Wildberger, Colin Vollmer, Clément Borgeaud, Robin Magnusson. Conception : Atelier Bläuer, Berne. Tirage : 31 000 en allemand, 9000 en français : total 40 000. Imprimé sur du papier 100 % recyclé.





Apprenez-en plus sur les directives anticipées, le mandat pour cause d'incapacité et la planification successorale sur www.sp-ps.ch/fr/legs.

La prévoyance expliquée simplement

Téléphoner fait partie du travail de l'équipe de recherche de fonds du PS Suisse – mais les entretiens avec les donatrices et donateurs ne sont pas quotidiens. La plupart du temps, les appels se multiplient lorsqu'une lettre de don de notre part arrive dans les boîtes aux lettres. Les souhaits qui nous parviennent alors par téléphone sont très variés et vont

d'un simple changement de nom à une réflexion approfondie sur le contenu de nos demandes. Même derrière un simple message se cache souvent un destin, comme une séparation, une restriction budgétaire, un déménagement suite à un décès.

Nous prenons ainsi part à de nombreuses histoires de vie. J'ai été particulièrement touchée par

le récit d'une donatrice qui a perdu son compagnon à la suite d'une grave maladie. Elle avait passé avec lui les neuf dernières années avant sa mort. Outre la perte de son partenaire, sa situation en matière de logement l'a beaucoup préoccupée : elle a dû quitter le logement commun parce qu'il avait été légué aux enfants de son partenaire.

Comment en est-on arrivé là ? L'appartement appartenait à son partenaire décédé, et le droit d'habitation à vie qu'il lui avait certes promis, mais jamais écrit, n'était pas valable. Tous deux ignoraient qu'il aurait suffi de lui accorder le droit d'habitation dans un testament manuscrit.

Plus simple que prévu

Pourquoi est-ce que je raconte cette histoire ? La plupart des

gens souhaitent vivre leur vie de manière autonome. Et ce jusqu'à la fin. Souvent, seul-es quelques membres de la famille ou une personne proche savent ce que nous imaginons à ce sujet. C'est pourquoi il est judicieux de mettre par écrit nos idées et nos souhaits afin qu'ils soient contraignants et juridiquement valables. Cela implique un mandat pour cause d'incapacité et des directives anticipées et, comme dans le cas de la donatrice dont j'ai parlé, également un testament.

Tout cela semble souvent plus compliqué et plus coûteux qu'il ne l'est en réalité. Notre guide gratuit sur les testaments « Transmettre ses valeurs » vous donne un aperçu concis et précis des dispositions de prévoyance. Vous pouvez le commander ici : www.pssuisse.ch/legs

Pour de plus amples renseignements ou si vous avez des questions, vous pouvez joindre notre responsable de la succession, Regula-Sibylle Schweizer, au numéro 031 329 69 87 ou par courriel à regula.schweizer@pssuisse.ch



Regula-Sibylle Schweizer, responsable des legs au PS Suisse

TRANSMETTRE SES VALEURS



Guide pour les héritages et les legs

Avec un exemple de mandat pour cause d'incapacité et des informations relatives aux directives anticipées



Commandez le nouveau
guide testamentaire
« transmettre ses valeurs »
par téléphone : 031 329 69 87
ou par courriel : regula.schweizer@pssuisse.ch
Plus d'infos : www.pssuisse.ch/legs